
LE GRAND COMMUN

ACHÈVEMENT DE LA PHASE 1

(RESTAURATION ARCHITECTURALE DU CLOS ET DU COUVERT ET
DES ESPACES REMARQUABLES, AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR)

PRÉSENTATION DU 1% ARTISTIQUE «ÉCHO»

4 AVRIL 2011

SOMMAIRE

Contacts presse	AVANT-PROPOS DE JEAN-JACQUES AILLAGON	3
Château de Versailles Hélène Dalifard 01 30 83 77 01 Aurélie Gevrey 01 30 83 77 03 Violaine Solari 01 30 83 77 14 presse@chateauversailles.fr	<hr/> LE GRAND COMMUN RÉHABILITATION DU GRAND COMMUN LE PÔLE ÉNERGÉTIQUE DE NOUVEAUX ESPACES POUR LA VIE SCIENTIFIQUE RESTAURATION ARCHITECTURALE DU CLOS ET DU COUVERT ET DES ESPACES REMARQUABLES AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR	4 5 7 8 10 13
OPPIC Sylvie Lerat 01 44 97 78 04 s.lerat@oppic.fr		
Galerie Daniel Templon Victoire Disderot 01 42 72 14 10 victoire@danieltemplon.com	<hr/> 1% ARTISTIQUE «ÉCHO»	15
	<hr/> ANNEXES LE SCHÉMA DIRECTEUR L'OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE	18 19 21

AVANT-PROPOS DE JEAN-JACQUES AILLAGON

LA RESTAURATION ET LE RÉAMÉNAGEMENT DU GRAND COMMUN constituent l'un des chantiers patrimoniaux les plus importants auxquels s'est attaché l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles au cours des dernières années, dans le cadre du « schéma directeur pour le grand Versailles » que j'avais engagé en 2003 comme Ministre de la culture et de la communication. Il s'agissait, en l'occurrence, de prendre acte du fait que le Ministère de la Défense, constatant la vétusté de l'hôpital militaire Larrey, logé dans ce bâtiment insigne, avait décidé de le restituer, le 14 juin 1996, au château de Versailles.

CETTE RESTITUTION ALLAIT DE SOI. Ce bâtiment constituait, en effet, sous l'Ancien Régime, une annexe du Château. C'est là qu'était logée une bonne partie des communs nécessaires au fonctionnement de cette ruhe humaine que formaient, autour de la personne du Souverain, la cour et le gouvernement. À cette considération historique et fonctionnelle s'ajoutait tout simplement la prise en compte du fait que ce bâtiment était un chef d'œuvre de l'architecture, chef d'œuvre de rigueur, de puissance et de sobre distinction dû au talent de Jules Hardouin-Mansart.

LE BÂTIMENT AYANT ÉTÉ RÉCUPÉRÉ, la restauration en fut confiée à l'architecte en Chef des Monuments Historiques, Frédéric Didier. Dans la mesure où l'établissement se proposait d'en affecter l'usage au logement de tous ses services scientifiques, administratifs et techniques, il convenait également, dans le cadre d'un concours, de sélectionner le maître d'œuvre des travaux spécifiques que nécessiterait ce nouvel usage. Le choix du jury se porta sur Bernard Desmoulin dont la vigueur du projet s'accorde à merveille au caractère du bâtiment historique.

S'AGISSANT D'UN PROGRAMME DE TRAVAUX NEUFS, il appartenait, enfin, à l'établissement de procéder au choix de l'auteur du 1% artistique, conformément aux dispositions du décret de 1951. Plusieurs projets de qualité se présentèrent. Le choix du jury ad-hoc se porta sur Philippe Cognée. Ce fut une immense joie, parce que j'apprécie tout particulièrement l'œuvre de cet artiste exigeant qui sut comprendre qu'à Versailles, il fallait répondre à l'Histoire, à cette Histoire dont la présence a si profondément marqué toutes les parties du château. À cela s'ajoutait le fait que mon intérêt pour l'œuvre de l'artiste ne date pas d'hier. À Versailles, Philippe Cognée a l'insigne privilège de rejoindre la cohorte de ceux dont le talent a marqué les décors du château, Charles Le Brun, François Lemoyne, Antoine Coypel, Charles Lafosse, Jean Jouvenet, Horace Vernet ou Delacroix, et tant d'autres... ce qui n'est pas une mince affaire.

LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX du Grand Commun est désormais achevée. La seconde phase de travaux sera terminée fin 2013. Je suis heureux de vous faire découvrir ces lieux aujourd'hui.

Jean-Jacques Aillagon

Ancien Ministre,

Président de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles.

PARTIE I

LE GRAND COMMUN

RÉHABILITATION DU GRAND COMMUN

RESTAURATION GÉNÉRALE ET RÉAMÉNAGEMENT



Le Grand Commun vu du château.
© château de Versailles, C. Milet

LE GRAND COMMUN, situé sur le flanc-est du Château, est construit entre 1682 et 1686 par le premier architecte du Roi, Jules Hardouin-Mansart, pour abriter les services de la cour et les logements de fonction des officiers du Roi. Transformé en manufacture d'armes en 1793, il fut ensuite le siège de plusieurs écoles pendant la restauration. Il devient, à partir de 1832, l'hôpital militaire Dominique Larrey, fonction qu'il conserve jusqu'en 1986. En 1996, après restitution par le Ministère de la Défense, il est réintégré au sein du domaine national de Versailles.

VASTE QUADRILATÈRE de 82 m sur 76 m, le bâtiment a été classé monument historique en 1929. Il s'agit d'un ensemble architectural homogène et symétrique, organisé autour d'une cour centrale carrée. D'une superficie de 18 000 m² sdo environ, il se répartit sur six niveaux principaux (sous-sol, rez-de-chaussée, 1^{er} étage, 2^{ème} étage, 3^{ème} étage et combles).

DANS LE CADRE DU SCHÉMA DIRECTEUR, vaste programme de réaménagement et de modernisation du château de Versailles, pour l'amélioration de la sécurité (des biens et des personnes) et de l'accueil du public ; la réhabilitation du Grand Commun doit permettre de recevoir l'ensemble des services de l'Établissement public de Versailles, notamment ceux occupant encore le château. L'Établissement public a délégué par mandat la maîtrise d'ouvrage de ces opérations à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (Oppic).

CETTE OPÉRATION A ÉTÉ DÉCOMPOSÉE EN DEUX PHASES :

- **La première phase d'aménagement**, aujourd'hui achevée, porte sur la partie occidentale du bâtiment et sur l'installation des services administratifs, des archives, des ateliers et des réserves du musée. La libération des espaces dans le château (pavillon Dufour et Vieille Aile) permettra la mise en œuvre du programme d'amélioration des conditions d'accueil du public.
- Compte tenu du caractère plus nuisant que prévu des travaux menés, il a été décidé de lancer, sans interruption, **les travaux de la deuxième phase** qui portent donc sur la partie orientale du bâtiment, et sur l'installation d'autres services administratifs, d'un restaurant pour le personnel.

CES DEUX PHASES SONT ELLES-MÊMES DÉCOMPOSÉES EN DEUX SOUS-OPÉRATIONS :

- Une première portant sur la **restauration du clos et du couvert et des espaces intérieurs remarquables** menée sous la direction de Frédéric Didier, ACMH.
- Une seconde portant sur le **réaménagement intérieur**, traité de façon contemporaine, confiée à l'architecte Bernard Desmoulin, Équerre d'Argent 2009.

6

Mandataire: Oppic

Première phase:

Décembre 2007 -

avril 2010

Budget:

12 M€ (restauration dont

3M€ du plan de relance)

17,648 M€ (aménagement

intérieur)

Deuxième phase:

Mai 2011 -

décembre 2012

Budget: 21 M€ (coût global

de l'opération pour l'aménage-

ment intérieur), dont 11 M€

au titre d'une première

tranche de travaux nuisants.

18 M€ (restauration du clos

couvert et des espaces

remarquables), dont 11,5 M€

au titre d'une première

tranche de travaux nuisants.

Maîtres d'œuvre: Frédéric

Didier, ACMH et Bernard

Desmoulin, architecte

1^{ÈRE} PHASE

1. RESTAURATION ARCHITECTURALE DU CLOS ET COUVERT ET DES ESPACES REMARQUABLES

- Frédéric DIDIER, architecte en Chef des Monuments Historiques

- Yves LE DOUARIN, vérificateur des Monuments Historiques

- BRIZOT-MASSE, BET Structure

2. AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DU GRAND COMMUN

- Bernard DESMOULIN, architecte

- LASA, acousticien

SURFACE RÉHABILITÉE : 11 000 m² shon (sur une surface totale du bâtiment de 23 000 m²) environ

DÉLAIS : Livraison avril 2011. Emménagement des services fin 2012, à l'issue des travaux « nuisants » de la 2^{ème} phase de l'opération.

ENTREPRISES :

Contrôle technique

SPS

OPC

Coordonnateur général SSI

BTP Consultants

COORD'IF

CEROC

PCA

Restauration clos couvert et espaces intérieurs :

Maçonnerie, pierre de taille, installation chantier :

Peinture :

Ferronnerie d'art, serrurerie, lustrerie :

Charpente bois, restauration bois :

Menuiserie bois, vitrerie, peinture sur menuiserie :

Restauration des sculptures :

Couverture ardoise, échafaudage, zinguerie :

Dubocq

Lacour

Ateliers Saint Jacques

Asselin

Asselin/Perrault

Tollis / Jean Gardet

Toitures Petit et Fils

Aménagement intérieur :

Démolition, gros œuvre, maçonnerie, pierre de taille :

Menuiserie intérieure, parquet, revêtement sol, peinture :

CVCD :

Électricité :

Ascenseurs:

Lefevre

Pro Design / Dureau

SAGA

INEO

OTIS

2^{ÈME} PHASE

1. RESTAURATION ARCHITECTURALE DU CLOS ET COUVERT ET DES ESPACES REMARQUABLES

- Frédéric DIDIER, architecte en Chef des Monuments Historiques

2. AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DU GRAND COMMUN

- Bernard DESMOULIN, architecte

- RENE CUILHE ET ASSOCIES, Bureau d'études fluides

- BATISS, coordinateur SSI

- ATEC, bureau d'étude structure et économie

SURFACE RÉHABILITÉE : 12 000 m² shon environ (sur une surface totale du bâtiment de 23 000 m²)

ENTREPRISES : en cours de désignation.

LE PÔLE ÉNERGÉTIQUE

CRÉATION D'UN PÔLE ÉNERGÉTIQUE POUR LE DOMAINE DE VERSAILLES AU GRAND COMMUN



Le pôle énergétique.
© Patrick Tournebeuf/Tendance
Floue/OPPIC

LES LOCAUX DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉTAIENT JUSQU'À PRÉSENT IMPLANTÉS, de manière disséminée, dans les sous-sols du Château. Dans le cadre du vaste programme de rénovation des installations techniques du Domaine, il a été décidé de les concentrer en un lieu unique.

Un pôle énergétique a donc été construit dans le sous-sol de la cour intérieure du Grand Commun. Il fournira l'énergie primaire nécessaire au fonctionnement de l'ensemble du Domaine.

Cette opération s'est décomposée en deux temps :

- Les travaux préalables et les fouilles archéologiques.
- Les principaux travaux de construction du pôle énergétique.

Mandataire : Oppic

Maîtrise d'œuvre
Frédéric Didier, ACMH
Yves Le Douarin, vérificateur
des Monuments historiques
JACOBS France, Bureau
d'études techniques

Contrôle technique : BTP
Consultants
SPS : COORD'IF
OPC : CEROC
Coordonnateur SSI : PCA

Fouilles archéologiques
Opérateur de fouilles :
INRAP
Terrassements : Guintoli

**Pôle énergie, galeries de
liaison, réserve**
Terrassement, génie civil,
VRD, plate-forme élévatrice:
NGE Génie Civil
Maçonnerie, pierre de taille :
Lefèvre
Menuiserie, métallerie, agencement :
Pro Design
Matériel entreposage œuvre d'art :
Bruynzeel
CVCD : Cofely-Elyo-Suez
IDF
Électricité : INEO V D
-SDMO
GTC : Basis
Sécurité incendie : INEO
VD-Siemens

LE PÔLE ÉNERGÉTIQUE REGROUPE L'ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS PRIMAIRES SUIVANTS :

- Poste de livraison électrique EDF sécurisé.
- Groupe électrogène.
- Sous-station de chauffage.
- Production de froid.
- Poste de livraison d'eau (potable, traitée, réseau incendie, ...).
- Production de vapeur d'humidification.

LE PROGRAMME INCLUT ÉGALEMENT LA CONSTRUCTION DES GALERIES techniques de liaison et du personnel avec le Château.

LES PUISSANCES MAXIMALES À INSTALLER sont estimées à 15 000 kW pour l'électricité (dont 5 000 kW de puissance fiabilisée), 800 kVA pour l'électricité de sécurité (groupe électrogène), 11 400 kW pour le chaud et 6 000 kW pour le froid.

LIVRAISON : mars 2010

SURFACE CRÉÉE : 1 650 m² shon

DE NOUVEAUX ESPACES POUR LA VIE SCIENTIFIQUE

DES RÉSERVES ET DES ATELIERS PLUS ADAPTÉS ET PLUS ACCESSIBLES

LE RÉAMÉNAGEMENT PROGRESSIF DES RÉSERVES D'ŒUVRES DU MUSÉE est un chantier mené depuis 2002 par la Conservation. Il a pour but de regrouper les réserves, anciennement disséminées en une vingtaine de lieux et de permettre ainsi une rationalisation des espaces. Les réserves actuelles n'étant plus adaptées à la bonne conservation des œuvres, tant du point de vue des conditions environnementales que de celui des accès, **les réserves du Grand Commun garantiront la sûreté, la sécurité, de meilleures conditions climatiques, une prise en compte des problèmes liés à la lumière, la poussière et les polluants.** L'accessibilité et la consultation seront également facilitées.

DÈS LA PHASE 1, AU GRAND COMMUN SERONT AINSI REGROUPÉES LES RÉSERVES D'ŒUVRES SUIVANTES :

- **Peintures de grand format sur châssis et peintures roulées : 500 m².**

Cette vaste réserve en sous-sol de la cour du bâtiment permettra de ranger les peintures de grand format actuellement disposées en doublures de manière peu satisfaisante, ainsi que les rouleaux de peinture de grand format, stockés jusqu'ici sur des structures dans la réserve de sculptures de la Petite écurie. C'est la première fois que l'on disposera d'un accès facile à ces grands formats, et qu'on pourra dérouler aisément, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

- **Arts graphiques et pastels : 210 m².**

- **Objets d'art : 115 m².**

- **Horlogerie : 40 m².**

L'aménagement de ces trois réserves a été conçu d'après un programme discuté par les conservateurs concernés, la direction du patrimoine, un bureau d'études et la régie des œuvres, .

LES ATELIERS MUSÉOGRAPHIQUES DE LA CONSERVATION SERONT ÉGALEMENT TRANSFÉRÉS au Grand Commun dans des espaces plus adaptés et plus accessibles. Les ateliers d'horlogerie, d'objets précieux, de photographie, d'arts graphiques seront ainsi à proximité immédiate des réserves d'œuvres et de la conservation.

UN GRAND CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

LE DÉMÉNAGEMENT AU GRAND COMMUN, PRÉVU DANS LA PHASE 2, de la bibliothèque, de la documentation et des archives de la conservation du musée, aujourd'hui dispersés, permettra un regroupement, une réorganisation complète, une harmonisation, et une globalisation de toutes les ressources documentaires de l'établissement.

LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES DU CHÂTEAU DE VERSAILLES, ce sont :

- 25 000 gravures et 2000 dessins
- 11 000 plans
- 30 000 phototypes
- 2 km d'archives
- 16 000 ouvrages imprimés.

LA DOCUMENTATION DU MUSÉE, qui aujourd'hui manque de place pourra, après son installation au Grand Commun dans un espace de 230 m², regrouper et harmoniser ses fichiers pour les dossiers d'œuvres, et disposer ainsi d'une ressource transversale sur les bâtiments, les jardins et les œuvres.

LE CENTRE DE RECHERCHE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES, aujourd'hui situé dans le domaine de Trianon, intégrera également le Grand Commun. Ce qui permettra une meilleure collaboration entre la conservation et le Centre de Recherche, ainsi qu'une mutualisation des moyens notamment : la bibliothèque, l'informatique.

AINSI LES CHERCHEURS EXTÉRIEURS pourront consulter toutes les ressources iconographiques (grâce à la création d'une photothèque) et documentaires, depuis une salle de lecture (de 65 m²) mise à leur disposition et attenante à la documentation. Ils pourront notamment accéder à la base de données des archives et à celle des arts graphiques et consulter, sur place, les documents originaux.

Partie I - Le Grand Commun

RESTAURATION ARCHITECTURALE DU CLOS ET DU COUVERT ET DES ESPACES REMARQUABLES

FRÉDÉRIC DIDIER, ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES



Façade côté cour intérieure du
Grand Commun
© Patrick Tournebœuf/Tendance
Floue/OPPIC

DE SA CONCEPTION ORIGINALE PAR JULES HARDOUIN-MANSART COMME DÉPENDANCE DE LA RÉSIDENCE ROYALE, l'architecture du Grand Commun garde une ampleur et une force impressionnantes. La clarté du parti, vaste quadrilatère symétrique, la sobriété de l'ordonnance où le décor est limité aux avant-corps des façades, la régularité de la modénature sont toujours frappantes. Mais l'histoire mouvementée qu'ont connue ces lieux depuis 220 ans a fait disparaître tout le second-œuvre intérieur, au gré des besoins fonctionnels, dont au XX^{ème} siècle ceux d'un hôpital.

LA PREMIÈRE DÉMARCHE A DONC CONSISTÉ À DÉBARRASSER LE BÂTIMENT de tous les éléments rapportés vétustes et obsolètes qui en occultaient les qualités spatiales, étape cruciale pour servir de base à la réflexion sur le nouveau projet de reconversion qui, à travers les siècles, renoue en définitive avec la vocation d'origine des lieux.

Les volumes intérieurs sont ainsi réapparus dans leur nudité sans artifice, rejoignant la puissance architecturale de l'ordonnance extérieure. Dès lors, le projet a pu se développer en se coulant de façon intelligente et révélatrice dans l'existant révélé dans ses fondamentaux quasi intemporels.

DANS LA RÉPARTITION DES TÂCHES entre les deux équipes de maîtrise d'œuvre, la complémentarité s'est déroulée de façon naturelle, évidente, en partageant la même vision de l'œuvre du grand génie qu'est Jules Hardouin-Mansart, l'architecte du Roi Soleil.

À L'EXTÉRIEUR, SI LES FAÇADES SUR RUE, restaurées dans les années 1980 ne nécessitaient pas de travaux, les efforts se sont portés sur les façades sur cour, les menuiseries et dans une moindre mesure, les toitures. Pour ces dernières, dont les dispositions d'origine avaient été rétablies lors d'une grande restauration conduite au début des années 1960; les interventions ont consisté à restaurer les souches de cheminées, en les adaptant à leur nouvel usage de ventilation, sans modifier leur aspect extérieur. Il a également fallu réviser les versants en ardoises et surtout refaire l'habillage en plomb des lucarnes, très dégradé, ainsi que les chéneaux.

La restauration des façades sur cour, très encrassées et dégradées, car non entretenues depuis près d'un siècle, a nécessité un nettoyage approfondi des parements de brique et de pierre, et d'importants remplacements de pierre de Saint-Leu, en réemployant les mêmes matériaux qu'à l'origine. Les sculptures originales de 3 des 4 frontons des avant-corps d'axe des ailes ont été consolidées et restaurées en conservation. Le balcon en fer forgé a été consolidé et repeint.

ENFIN L'INTERVENTION LA PLUS IMPORTANTE A PORTÉ SUR LES MENUISERIES : toutes les fenêtres tant sur cour que sur rue, des soupiraux des caves aux lucarnes de la toiture, soit **320 unités**, ont été remplacées en restituant le modèle à croisée de bois fixe et ouvrants à petits carreaux installé à la fin du règne de Louis XIV, et dont la teinte ocre-jaune d'origine retrouvée accompagne heureusement la polychromie brique et pierre des façades. Seules ont été maintenues en place, après restauration, les portes anciennes des escaliers donnant sur le balcon, ainsi que la puissante porte à panneaux d'origine de l'escalier de l'aile nord, donnant sur la rue Pierre de Nolhac.

Mais ces menuiseries répondent aussi aux exigences modernes, en intégrant un vitrage renforcé du point de vue thermique et acoustique, preuve de la capacité de concilier patrimoine et fonctionnalité de notre temps. À l'intérieur, toutes les charpentes d'origine ont été remises en valeur, ainsi que les plafonds à la française qui constituaient le mode constructif particulier, aux 1^{er} et 2^{ème} étages, de la moitié nord du bâtiment, première édifiée de 1682 à 1684. C'est ainsi que près de 2000 m² de poutres et solives de chêne, avec leurs planches d'entrevous, ont recouvert leur teinte ocrée primitive.

LA CONCENTRATION DE L'ESSENTIEL DES LOCAUX TECHNIQUES DANS LE PÔLE ÉNERGÉTIQUE creusé sous la cour, ainsi que dans les combles perdus, a permis de préserver et mettre en valeur **les caves voûtées intactes**. L'une d'entre elles, à l'angle nord-ouest, à proximité de la double galerie de liaison souterraine avec le château créée pour la circulation des fluides comme des personnels, a bénéficié d'une restauration plus poussée, incluant **le four à pâtisserie de la « Bouche de la Reine »** qui s'y trouve conservé, dernier témoin de la vocation primitive du Grand Commun pour le service quotidien de la cour.

Au rez-de-chaussée, les majestueuses salles voûtées ont regagné leurs épidermes de pierre, d'enduit badigeonné et, sur les voûtains, de briques peintes en trompe l'œil.

MAIS LA REMISE EN VALEUR LA PLUS SPECTACULAIRE a été celle des 6 escaliers, dont 4 escaliers monumentaux en pierre qui distribuent tous les niveaux ; 2 à cage carrée sont situés aux angles de la cour et 2 à rampes droites dans l'axe des ailes nord et sud. Leur austérité quasi monacale est tempérée par la qualité de leurs épidermes reconstitués, fausses briques peintes et pierres de taille sur les voûtes, les piles et les marches, enduit badigeonné ton pierre sur les murs. Des témoins originaux du faux appareil de brique ont pu être conservés et présentés dans les escaliers sud et sud-ouest dans les volées entre sous-sol et rez-de-chaussée, tandis que des baies anciennes de second jour ont été redécouvertes lors du chantier et présentées.

Enfin deux escaliers secondaires en bois à rampe de fer forgé ont été restaurés, dont celui desservant le campanile à proximité du porche d'entrée, campanile qui conserve la sonnerie des cloches mise en place sous Louis XIV. La remise en fonctionnement de l'horloge elle-même -dont le superbe mouvement de 1782 a été préservé- et de son carillon, pour laquelle un mécénat est espéré, devrait parachever cette ambitieuse et exemplaire opération de reconversion patrimoniale. Cela rendrait symboliquement au Grand Commun le rythme de son « pouls » de lieu de vie, après quinze années de silence et de vacuité.

FRÉDÉRIC DIDIER

FRÉDÉRIC DIDIER, ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DU LOUVRE ET DU CENTRE DES HAUTES ÉTUDES DE CHAILLOT, s'est très tôt spécialisé dans le patrimoine. Architecte DPLG, architecte du patrimoine et architecte en chef des monuments historiques depuis 24 ans, il est chargé successivement de la Côte d'Or, des Deux-Sèvres, puis depuis 1990 du département de la Saône-et-Loire et du château de Versailles, des dépendances en ville et du Grand Trianon, ainsi que de la ville de Versailles depuis 2000.

ASSOCIÉ CO-GÉRANT AU SEIN DU CABINET 2BDM - ARCHITECTURE ET PATRIMOINE-, il crée la plus importante structure en France consacrée à des opérations complètes de restauration, de restructuration et de réhabilitation publiques et privées. Il contribue à l'élaboration et à la mise en place de schémas directeurs d'aménagement, de rénovation et de présentation au public, notamment pour le château de Versailles (2003-2020) ou encore pour l'Abbaye de Cluny (2005-2012) dans le cadre du 1100^{ème} anniversaire de la fondation de l'Abbaye. Il est également enseignant au CEDHEC, donne de nombreuses conférences et publications sur le patrimoine.

Parmi ses principales réalisations, on peut noter l'aménagement des jardins du château de Bussy-Rabutin, le réaménagement du circuit des Hospices de Beaune, l'accueil du public et l'installation de la collection d'art contemporain du château d'Oiron, la restauration extérieure de la Cathédrale d'Autun, la restauration intérieure de l'abbatiale Saint-Philibert de Tournus et de la Basilique du Sacré-Cœur de Paray-Le-Monial ainsi que la réhabilitation et l'aménagement de l'ancien hôpital Richaud à Versailles en collaboration avec Wilmotte & Associés.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

BERNARD DESMOULIN, ARCHITECTE



Vue des espaces intérieurs du Grand Commun
© Patrick Tourneboeuf/Tendance Floue/OPPIC

RÉUTILISER LE GRAND COMMUN, édifié par Jules Hardouin-Mansart, pour accueillir les services de l'établissement public du château, du musée et du domaine nationale de Versailles est l'un des enjeux majeurs du projet du Grand Versailles. Le but assigné à cette opération ambitieuse consiste à créer un outil de travail performant, agréable et chaleureux.

CONSCIENT D'AVOIR ŒUVRÉ dans une architecture remarquable qui retrouvera, avec la traduction contemporaine de sa fonction d'origine, sa cohérence et son éclat ; il s'est agi de composer avec les problématiques d'un grand chantier, ses impératifs, contraintes et objectifs.

PAR SON RAPPORT FONCTIONNEL AU CHÂTEAU, l'installation du nouveau programme dans ce lieu prestigieux, suscite un décalage entre une qualité patrimoniale exceptionnelle et un usage courant quasi-ordinaire. Cette question attendait une réponse pertinente dans la fabrication d'une nouvelle histoire.

C'ÉTAIT L'OCCASION D'ASSOCIER À LA MISE EN VALEUR PATRIMONIALE, l'écriture d'une modernité intérieure sobre et pérenne qui s'inscrit dans le respect et la cohérence d'une logique architecturale forte. La fonctionnalité des lieux, comme leur poésie sont des arguments de séduction et de compréhension qui faciliteront, sur le plan humain, cette grande opération de déménagement et d'aménagement.

LES PERSONNELS DE L'EPV SONT TRÈS ATTACHÉS AU CHÂTEAU, notre réponse se devait donc de garantir la sérénité des utilisateurs en leur apportant les conditions de travail et de confort aujourd'hui exigibles.

LES PRESCRIPTIONS ÉDICTÉES PAR L'ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES ont défini le cadre de notre intervention en précisant les enfilades et les perspectives intérieures à respecter. Elles ont identifié les zones de grande qualité, celles de qualité secondaire ainsi que les zones neutres. Elles ont localisé également les particularités architectoniques et constructives. Le bâtiment étant classé Monument Historique en totalité, notre propos a été forcément celui du respect de cette charte.

PLUS QUE LES SURFACES DISPONIBLES, les trames des ouvertures sur rues et sur cour, les circulations (verticales et horizontales) ainsi que les respirations indispensables ont déterminé les véritables axes d'aménagement. L'épaisseur du bâtiment, les écarts de hauteurs disponibles entre niveaux et le souci de conservation d'une logique distributive ont fixé le cadre de nos possibilités.

LA MORPHOLOGIE RIGIDE DU GRAND COMMUN offre une variété de volumes inamovibles structurés par la présence de nombreux refends. Les aménagements proposés ont affirmé cette logique structurelle présente jusque dans ses plafonds. Cloisonnements et circulations sont les véritables enjeux d'un projet qui conservera la lisibilité et la clarté fonctionnelle de l'ancien plan.

CES ESPACES QUI NOUS ONT IMPOSÉ UNE RIGUEUR FORMELLE, s'accordent parfaitement au souci d'économie et de pérennité exigé. Une hiérarchie des prestations intérieures a orienté les choix des matériaux en fonction de leur destination

AU REGARD DE L'EXCEPTIONNEL CONTEXTE DU CHÂTEAU, l'architecture du Grand Commun est perçue comme austère. Cette austérité, sans doute liée à sa fonction initiale participe pleinement à la poésie et au charme du lieu. Poursuivant notre démarche, notre propos est de préserver ces qualités et de les révéler à travers les aménagements contemporains.

BERNARD DESMOULIN

ARCHITECTE DIPLÔMÉ EN 1981, Bernard Desmoulin a étudié au Grand Palais avant de travailler pour diverses agences à Paris et New York. En 1984 il est admis pensionnaire à la Villa Médicis où il séjournera deux années. Lauréat des Albums de la Jeune Architecture à son retour de Rome, il gagne le concours d'architecture et de paysage pour la réalisation de la Nécropole de Fréjus, qui lui permettra de créer son agence en 1989.

PARTI SES RÉFÉRENCES, DES RÉALISATIONS, souvent à vocations culturelles dans des sites remarquables (Villa Médicis, Salle Pleyel, Musée Rodin, Louvre, zona Rosa à Mexico, Abbaye de Cluny, centre historique de Reims...). Son activité se partage entre architecture et muséographie. Après le Musée de Sarrebourg, nommé à l'équerre d'argent et la restructuration partielle du Musée des Arts Décoratifs au Palais du Louvre, il vient de livrer un restaurant universitaire dans l'enceinte de l'Abbaye de Cluny. Son agence travaille actuellement sur la seconde phase de l'aménagement du Grand Commun du Château de Versailles, sur un nouveau conservatoire à Paris et sur un projet de Maison des Arts à Montreuil.

PARALLÈLEMENT, IL DONNE DES CONFÉRENCES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER et participe à de nombreuses consultations publiques ou privées (siège de Jean Paul Gautier, Ambassade de France à Tokyo, site universitaire de Jussieu ou plus récemment la restructuration du Musée Picasso à Paris).

ENSEIGNANT À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE PARIS VAL DE SEINE, il est aussi architecte conseil de l'Etat. En 2000, il a reçu la médaille d'argent de l'Académie d'Architecture et en 2009 le prix de l'Équerre d'Argent pour la réalisation du Conservatoire Léo Delibes à Clichy la Garenne.

PARTIE II

1% ARTISTIQUE «ÉCHO»

Partie II - 1% artistique «Écho»

PHILIPPE COGNÉE

UNE COMMANDE PUBLIQUE POUR LE GRAND COMMUN



Écho
© Philippe Cognée

DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE DU 1% ARTISTIQUE, Philippe Cognée a été choisi en 2009 pour réaliser une œuvre peinte, *Écho*, qui sera accrochée sur les murs de deux salles du premier étage. Cette œuvre sera présentée provisoirement dans l'appartement du Dauphin pendant l'achèvement des travaux dans le Grand Commun à partir du mois de mai 2011.

QUARANTE QUATRE TABLEAUX CIRCULAIRES – des « tondi » – sont comme des constellations d'images captées par l'œil du peintre dans l'univers si chargé (d'histoire, d'œuvres, d'imaginaire...) de Versailles. Ces tableaux aux formats très variés sont conçus à partir d'un travail vidéo. Le regard passe, traverse l'histoire, glisse de l'intérieur à l'extérieur, des jardins aux appartements sous le signe de ce basculement toujours possible de la fête à la nuit. L'œuvre rapproche ainsi visions d'éblouissement et de ténèbres, éclat solaire et théâtres d'ombres. Par ces reflets tremblés sous l'effet de la fusion de l'encaustique, des détails de Versailles apparaissent et disparaissent dans la matière.

LES « TONDI » SONT PEINTS À LA CIRE SUR TOILE MAROUFLÉE SUR BOIS et enluminée sur la tranche, leur diamètre varie de 30 cm à 1,30 m, et leur épaisseur de 3 à 6 cm.

PHILIPPE COGNÉE

PHILIPPE COGNÉE COMPTE AUJOURD'HUI PARMIS LES PEINTRES FRANÇAIS les plus importants de sa génération. Né en 1957 en Loire-Atlantique, il a passé son enfance au Bénin. Il vit et travaille aujourd'hui à Nantes. Diplômé de l'École des Beaux Arts de Nantes, il a reçu le Prix de Rome en 1982 et a été Lauréat de la Villa Médicis en 1990. En 2004, il a été nommé pour le Prix Marcel Duchamp. Il enseigne à l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris depuis 2005.

SON TRAVAIL A FAIT L'OBJET DE NOMBREUSES EXPOSITIONS PERSONNELLES, notamment au Musée des Beaux Arts d'Angers (2005), à la Fondation pour l'art contemporain Claudine et Jean-Marc Salomon, Alex (2006) et au FRAC Haute-Normandie (2007). Son œuvre est présente dans de nombreuses collections publiques comme le Musée National d'Art Moderne, la Fondation Cartier, le Musée Ludwig ou le Fonds National d'Art Contemporain. Il est représenté à Paris par la Galerie Daniel Templon.

UN OUVRAGE AUX ÉDITIONS DILECTA



LES ÉDITIONS DILECTA, SPÉCIALISÉES DANS LES LIVRES D'ART, ont consacré un ouvrage à l'œuvre de Philippe Cognée pour le Grand Commun du château de Versailles.

RICHEMENT ILLUSTRÉ, L'OUVRAGE PRÉSENTE L'INTÉGRALITÉ DES « TONDI » constituant l'œuvre *Écho*. d'un grand format, il contient un entretien de Philippe Cognée avec Marie-Laure Bernadac, conservateur général chargée de l'art contemporain au Louvre, un essai d'Alain Bonfand, historien d'art, docteur en philosophie et professeur aux Beaux-Arts de Paris, ainsi qu'un texte de Jean-Jacques Aillagon, ancien Ministre, président de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles.

84 pages

28 x 32,5 cm, livre relié cartonné, 44 reproductions d'œuvres inédites,

16 reproductions de captures vidéos

Bilingue français/anglais

ISBN 978-2-916275-86-4

PARUTION : 25 MARS 2011

PRIX : 29 €

ANNEXES

**LE SCHÉMA DIRECTEUR
L'OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES
PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE**

LE SCHÉMA DIRECTEUR

Grand Versailles :

17 ans de travaux

Budget : 500 M€

1^{re} phase : 2004 - 2010 / 20132^e phase : 2010 - 20173^e phase : 2018 - 2021

LE 30 OCTOBRE 2003, LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE À VERSAILLES, Jean-Jacques Aillagon, alors Ministre de la culture et de la communication et Christine Albanel, alors Présidente de l'Établissement public du musée et du domaine national de Versailles, annonçaient la mise en œuvre du « **Grand Versailles** », un projet de développement et de travaux longtemps attendu. **Étalé sur 17 ans et pour un coût de 500 millions d'euros, il s'agit du plus grand chantier que l'ancien domaine royal ait connu depuis Louis-Philippe.**

TROIS PRIORITÉS :

- **La restauration** du monument historique et de ses décors.
- **La mise en sécurité** de l'ensemble du site en améliorant les dispositifs de sécurité des publics et des bâtiments, en rénovant les équipements techniques et en renforçant la protection du Château contre les risques d'intrusion et de vandalisme.
- **L'amélioration de l'accueil** des publics avec une offre de visite plus large et plus lisible et une simplification des modalités d'accès.

LES TRAVAUX EN COURS DANS LE DOMAINE : L'ACHÈVEMENT DE LA 1^{ÈRE} PHASE DU SCHÉMA DIRECTEUR

LES TRAVAUX DÉJÀ RÉALISÉS dans le cadre de la première phase du schéma directeur concernent :

- **La mise en sécurité et la modernisation des réseaux** (Opéra royal, création des réseaux primaires du Château, création du pôle énergétique au Grand Commun, travaux diffus de mise en sécurité, création et aménagements de réserves...).
- **L'amélioration des conditions d'accueil** (pavillons Dufour et Gabriel, ailes des Ministres, accueil dans la maison du Suisse du Petit Trianon...).
- **L'amélioration des conditions de travail des agents** (première phase d'aménagement du Grand Commun).
- **La restauration et la restitution** (Grand Commun, grille royale, toitures, bosquets du Parc...).

LA PREMIÈRE PHASE DE CE SCHÉMA DIRECTEUR devait se dérouler de 2003 à 2010 ; de nouveaux choix, opérationnels, budgétaires, ont reculé le terme de cette phase à 2013. Son montant a été finalement actualisé à 159 millions d'euros, l'Établissement apportant environ un quart de ce budget.

TOUTS LES TRAVAUX DE CETTE PHASE SONT MAINTENANT INITIÉS, à l'exception du réaménagement du pavillon Dufour, abritant actuellement des bureaux, qui ne pourra démarrer qu'après l'achèvement des travaux du Grand Commun, où seront regroupés l'ensemble des services de l'Établissement (bureaux, réserves d'œuvres d'art, vestiaires, bibliothèque...).

LES PERSPECTIVES DE LA 2^{ÈME} PHASE DU SCHÉMA DIRECTEUR

L'ÉLABORATION DE LA DEUXIÈME PHASE DU SCHÉMA DIRECTEUR A ÉTÉ ENGAGÉE EN 2010. DES DERNIERS ARBITRAGES PORTANT SUR LE PÉRIMÈTRE, LE CALENDRIER ET LE BUDGET DES OPÉRATIONS SONT EN COURS DE VALIDATION. LE BUDGET DE LA 2^E PHASE EST À CE JOUR ÉVALUÉ À 171 M€. ELLE S'ÉTENDRA JUSQU'EN 2017.

Les orientations de cette phase seraient les suivantes :

- LA CONCLUSION DE LA MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DU CORPS CENTRAL DU CHÂTEAU.

Un budget a été dégagé pour lancer les études de modernisation du château et en particulier de la partie Sud du corps central. Celles-ci devraient se dérouler en 2011 et 2012 pour aboutir à un démarrage du chantier fin 2012. L'hypothèse de phasage actuelle prévoit une fermeture complète de l'appartement de la Reine et de celui du Dauphin dès le démarrage du chantier.

- LE PROGRAMME CONCERNE L'ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES du château, et plus particulièrement ceux de chauffage. Ainsi, l'ensemble de la distribution sera repris pour aboutir à la mise en œuvre d'une installation moderne, économe en énergie, sécurisée au regard des problématiques d'incendie et permettant d'introduire une capacité à maîtriser les conditions de conservation des collections et des décors.

- PARALLÈLEMENT À CETTE INTERVENTION de nature technique et pour tenir compte de l'opportunité liée à la fermeture des salles, les grands décors des Appartements seront restaurés. Ces interventions concerneront les appartements du Roi et de la Reine, du Dauphin et de la Dauphine, ainsi que ceux de Mesdames.
-

L'OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE

L'Opérateur
du patrimoine
et des projets
immobiliers
de la Culture

CONTACT PRESSE

Sylvie Lerat
01 44 97 78 04
s.lerat@oppic.fr

PAR DÉCRET N°2010-818 DU 14 JUILLET 2010, L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX CULTURELS (ÉMOC) ET LE SERVICE NATIONAL DES TRAVAUX (SNT) FUSIONNENT POUR DEVENIR L'OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE.

CE NOUVEL ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL À CARACTÈRE ADMINISTRATIF est placé sous la tutelle du Ministère de la culture et de la communication.

Il a pour mission, pour le compte de l'État ou des établissements publics nationaux :

- De réaliser toute étude et analyse préalable relatives : aux investissements immobiliers du ministère de la Culture ou des établissements placés sous sa tutelle ; à l'entretien et la mise en valeur du patrimoine immobilier du ministère de la Culture ou de ses établissements publics.
- D'assurer la réalisation d'opérations de construction, de restauration, de réhabilitation, d'aménagement ou de maintenance de ces immeubles.
- De mener à bien toute mission d'assistance et de conseil dans le domaine de la gestion et la mise en valeur de ces immeubles.

L'OPÉRATEUR DU PATRIMOINE ET DES PROJETS IMMOBILIERS DE LA CULTURE peut à titre accessoire accomplir ces mêmes missions pour d'autres ministères ou pour les établissements placés sous leur tutelle ; il peut en outre, à titre accessoire et onéreux, accomplir également ces missions pour le compte des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou d'autres personnes publiques. L'établissement peut également exercer à l'étranger des missions dans les domaines relevant de son champ de compétence.

AU DELÀ DES TÂCHES QUE CONSTITUENT LA POURSUITE DES OPÉRATIONS EN COURS, l'un des objectifs prioritaires consistera à aider le Ministère de la Culture et ses établissements publics à disposer d'une vision globale à moyen /long terme des interventions à conduire sur les immeubles placés sous leur responsabilité. Que ces interventions soient justifiées par l'usure du temps, par l'évolution des réglementations ou par l'évolution des besoins liés à l'usage de ces immeubles.

SES MISSIONS ONT ÉTÉ ÉLARGIES : affirmation, au delà de la fonction de maîtrise d'ouvrage, d'un rôle de conseil, d'assistance et de conduite d'études préalables dans le domaine immobilier ; de mise en œuvre d'opérations en milieu complexe ou contraint ; de soutien à la création architecturale et aux innovations technologiques en matière d'équipements publics.
